

LE 22 MARS 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité du Canton de Gore tenue à **HUIS CLOS** tel que permis par l'arrêté numéro 2020-004 et l'arrêté 2020-029 du Ministre de la Santé et des Services Sociaux. La séance a lieu le **lundi 22 mars, 2021 à 19 h** par voie d'audio et vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS PAR MOYEN DE TÉLÉCOMMUNICATION :

Les conseillers et conseillères : Donald Manconi (audioconférence), Clark Shaw (audioconférence), Alain Giroux (vidéoconférence), Shirley Roy (vidéoconférence), Anik Korosec (audioconférence) et Anselmo Marandola (vidéoconférence) formant un quorum sous la présidence du maire, Scott Pearce (vidéoconférence).

La directrice générale, madame Julie Boyer et la secrétaire-trésorière, madame Sarah Channell, sont aussi présentes par moyen de vidéoconférence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la présente séance ouverte à 19 h 14.

2021-03-069 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Anselmo Marandola

APPUYÉ PAR : le conseiller Alain Giroux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-03-070 RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière confirme que les membres du conseil ont reçu, par courriel, l'avis de convocation de l'assemblée extraordinaire dans les délais prescrits par le Code Municipal du Québec (C-27.1);

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a confirmé sa présence ou son absence par courriel ou par téléphone;

CONSIDÉRANT QUE cet envoi ne consiste pas en un avis de convocation conforme au Code Municipal du Québec (C-27.1);

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Clark Shaw

APPUYÉ PAR : le conseiller Anselmo Marandola

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et le maire (7) :

QUE les membres du conseil présents renoncent unanimement à l'avis de convocation qui devrait précéder la présente séance;

QUE les membres du conseil consentent unanimement à ce que soient discutés et traités, lors de la présente séance, les points de l'ordre du jour adopté par la résolution 2021-03-069.

ADOPTÉE

2021-03-071

AUTORISATION DE TENIR LA PRÉSENTE SÉANCE À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 et l'arrêté 2020-029 du Ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Shirley Roy

APPUYÉ PAR : le conseiller Clark Shaw

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'AUTORISER la tenue de la présente séance à huis clos et d'autoriser les membres du conseil et les officiers municipaux à y participer par voie d'audioconférence ou par vidéoconférence;

D'AUTORISER l'enregistrement de la présente séance et sa publication sur le site internet de la municipalité pour que toute personne intéressée puisse la visionner.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS RELATIVES AU RECENSEMENT DES PARTIES APPARENTÉES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE

La secrétaire-trésorière, madame Sarah Channell, dépose les déclarations relatives au recensement des parties apparentées aux principaux dirigeants de la Municipalité du canton de Gore, conformément aux normes comptables régissant les organismes municipaux.

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 242 RELATIVEMENT AU FONDS DE CROISSANCE MUNICIPALE

Avis de motion est donné par la conseillère Anik Korosec qu'il sera adopté, à une séance subséquente le **RÈGLEMENT 242 RELATIVEMENT AU FONDS DE CROISSANCE MUNICIPALE** intitulé ;

La conseillère Anik Korosec dépose le projet de **RÈGLEMENT 242** intitulé « **RÈGLEMENT 242 ÉTABLISSANT LE PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION DE CROISSANCE LORS DE LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION NEUVE** » séance tenante ;

Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public, via le site internet de la municipalité ;

Monsieur le maire Scott Pearce fait la présentation du projet de règlement aux membres du conseil et du personnel présents.

2021-03-072 AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE, CONTRAT DE UN AN

CONSIDÉRANT que le contrat pour l'assurance collective présentement en vigueur prend fin le 31 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public pour un nouveau contrat ;

CONSIDÉRANT QUE le cabinet ASQ Consultants en avantages sociaux gère les contrats d'assurance collective du regroupement régional d'assurance auquel la Municipalité du Canton de Gore est membre.

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Donald Manconi

APPUYÉ PAR : la conseillère Anik Korosec

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'AUTORISER un appel d'offres public pour un contrat d'assurance collective de un an ;

DE NOMMER monsieur Jean-Philippe Lamotte du cabinet ASQ Consultants en avantages sociaux, responsable de l'appel d'offres.

ADOPTÉE

2021-03-073 APPROBATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toute autorité locale ou régionale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution et transmettre au ministre un rapport d'activité pour l'exercice précédent ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie a déposé auprès du conseil municipal le 22 mars 2021 une copie dudit rapport annuel d'activités du service incendie pour 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Anselmo Marandola

APPUYÉ PAR : la conseillère Shirley Roy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'APPROUVER le rapport d'activité du service incendie du Canton de Gore pour l'année 2020 et qu'une copie de ce rapport est transmise au ministère de la Sécurité publique et à la MRC d'Argenteuil.

ADOPTÉE

2021-03-074 RAPPEL AU TRAVAIL DE MONSIEUR JULIEN DESPRÉS, CHAUFFEUR ET OPÉRATEUR SAISONNIER

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de rappeler au travail monsieur Julien Després, chauffeur et opérateur saisonnier pour le Service des travaux publics.

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Anik Korosec

APPUYÉ PAR : le conseiller Clark Shaw

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE RAPPELER au travail monsieur Julien Després à compter du 29 mars 2021.

ADOPTÉE

2021-03-075 EMBAUICHE D'UN CONTREMAITRE POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'affichage du poste de contremaître des travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et le directeur général adjoint ont déposé leur recommandation aux membres du conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Shirley Roy

APPUYÉ PAR : le conseiller Alain Giroux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'AUTORISER l'embauche de monsieur Gilles Thibodeau à titre de contremaître des travaux publics à compter du 12 avril 2021 ;

DE CONFIRMER QUE monsieur Gilles Thibodeau est soumis à une période de probation de 6 mois ;

DE DÉSIGNER monsieur Gilles Thibodeau « fonctionnaire désigné », autorisé à inspecter et visiter tout bâtiment, construction, équipement, ouvrage ou travaux sur le territoire de la municipalité comme indiqué dans les règlements en vigueur ;

D'AUTORISER la directrice générale à signer les documents nécessaires à l'embauche.

ADOPTÉE

APPUI À L'ORGANISME UNIS POUR LA FAUNE (UPF)

Sujet reporté

2021-03-076

APPUI À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL DEUX-MONTAGNES (RIADM)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Gore a signé une entente intermunicipale avec la RIADM pour la gestion des matières organiques pour une période de 5 ans, se terminant en octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est satisfaite du service offert par la RIADM et apprécie l'appui que cette dernière offre afin de permettre à la municipalité de poursuivre ses objectifs visant la réduction de la quantité de matières résiduelles envoyée aux sites d'enfouissement ;

CONSIDÉRANT QUE la RIADM déposera sous peu une demande de subvention dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC).

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Shirley Roy

APPUYÉ PAR : la conseillère Anik Korosec

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

D'APPUYER la demande de subvention préparée et déposée par la RIADM dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) ;

DE CONFIRMER l'appréciation des services offerts par la RIADM et de son dévouement au développement de nouvelles techniques pour améliorer ces derniers ;

DE SOULIGNER l'intention de la Municipalité du Canton de Gore de renouveler l'entente avec la régie compte tenu de la qualité des services reçus.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les gens à envoyer leurs questions directement à la municipalité.

2021-03-077

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Donald Manconi

APPUYÉ PAR : le conseiller Clark Shaw

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

DE CLORE et lever la présente séance à 19 h 23

ADOPTÉE